



ÉDITO DU MAIRE

Chères Sangerminoises,
Sangerminois,

A lors que l'été touche à sa fin et que la rentrée approche, il nous semble essentiel de prendre un moment pour revenir sur les temps forts de ce premier semestre et vous partager les projets qui vont rythmer la fin d'année.

Début juillet, une grande dame nous a quittés : Mme Augusta Badiou, maire honoraire de Saint-Germain-Laprade, de 1971 à 2001. Elle a profondément marqué l'histoire et l'identité de notre commune. Nous lui rendrons hommage plus largement dans le magazine de janvier 2026, en retraçant son parcours et son engagement.

Depuis janvier, notre commune a poursuivi sa route avec conviction, dans un esprit de proximité, de solidarité et d'avenir partagé. À travers nos **trois bassins de vie**, nous affirmons chaque jour notre attachement **au vivre ensemble**, à la **transmission entre générations**, à l'**écoute des besoins** et à la **transition écologique**.

Plusieurs événements majeurs ont marqué les derniers mois :

- **Le 13 juin**, nous avons fêté les **20 ans du Centre culturel**, en présence du Préfet, des élu-es et des salarié-es, anciens et actuels. Ce lieu emblématique incarne depuis deux décennies la vitalité culturelle et la richesse du lien social à Saint-Germain-Laprade.

- **Le 2 juillet**, nous avons inauguré le **quartier durable de Naquera**, avec la Secrétaire Générale de la Préfecture, les conseillers départementaux, les entreprises partenaires et de nombreux acteurs locaux. Ce projet est une étape structurante pour notre territoire : il allie **urbanisme raisonné, qualité de vie et cohérence environnementale**.

- **Le 8 juillet**, notre commune a obtenu le label **Territoire Bio Engagé**, saluant notre engagement fort en faveur de l'**agriculture biologique** – tant sur la **surface cultivée** que dans la **restauration collective**. Nous sommes fiers d'être parmi les premières collectivités labellisées en Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés de nos agriculteurs et partenaires engagés.



À l'horizon de cette fin d'année, plusieurs projets phares verront le jour ou entreront dans une phase décisive :

- la **restructuration des écoles du bourg**, pour offrir aux élèves et aux enseignants des conditions d'accueil toujours meilleures ;
- la réalisation d'un **terrain multisport à Fay-la-Triouleyre**, accessible à tous les jeunes du quartier ;
- la **rénovation de la toiture de l'Assemblée au Moulin Neuf**, pour préserver notre patrimoine communal ;
- ou encore la **réparation du four du Villard**, témoin vivant de notre histoire rurale.

Tous ces projets ont un point commun : ils répondent à un besoin réel, exprimé sur le terrain, et traduisent notre volonté constante d'**agir pour l'intérêt général**, dans chaque quartier, pour chaque génération.

Merci à vous toutes et tous pour votre confiance, vos idées, votre implication dans la vie locale. C'est ensemble, avec le tissu associatif, que nous faisons avancer Saint-Germain-Laprade.

Très belle fin d'été à chacun-e, et excellente rentrée à nos enfants, aux enseignants, aux familles et à l'ensemble des habitants.

Guy Chapelle
et toute l'équipe
municipale



FINANCES

Ce qui marque l'année 2025 :

- Nouveaux prélèvements de l'État en 2025 par la création d'un système d'épargne forcée appelé le **"DILICO"**, hausse importante des cotisations employeur pour les retraites de nos fonctionnaires territoriaux.

- **L'EFFET CISEAU** entre l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement se creuse encore davantage.

Malgré cela :

- **PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS FONCIERS**. La commune reste en-dessous des seuils du département et du national

- **LA CAPACITÉ DE DÉSENNETEMENT** de la ville est inférieure à 6 ans. C'est un bon niveau.

- Maintenir **UN NIVEAU D'ÉPARGNE NET SUFFISANT** est un enjeu majeur. Cet "autofinancement net" permet d'investir sans trop emprunter.

- **LES PROJETS D'INVESTISSEMENT** continuent pour le bien-être et le vivre ensemble des Sangerminoises.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 5 septembre
de 17h à 19h
au centre culturel

Venez rencontrer le large tissu associatif de notre commune !

Entrée libre et gratuite





CULTURE & COMMUNICATION

• **DE PLUS EN PLUS DE MANGAS À LA MÉDIATHÈQUE.** Afin de satisfaire le nombre croissant de lecteurs qui se passionnent pour ces bandes dessinées japonaises, la médiathèque agrandit sa collection...

• **UN RAYON PARENTALITÉ À LA MÉDIATHÈQUE.** Les nouveaux parents se posent souvent beaucoup de questions sur la façon de s'occuper de leur nouveau-né. Une riche collection d'ouvrages est à disposition des abonnés afin de répondre à de nombreuses questions sur la parentalité

• **ST-GERMAIN EN VIDÉO.** Anyisia Fanguin (stagiaire IUT) a réalisé un vidéo présentant St-Germain-Laprade, visible sur le site de la Ville.

• **INSTALLER ILLIWAP SUR SON PORTABLE.** La commission et le club informatique vous donnent rendez-vous lors du forum des associations pour installer illiwap sur votre téléphone. Une initiation à l'utilisation de son téléphone portable pourra être envisagée, selon les demandes.



ENVIRONNEMENT

• **FÊTE DE LA BIO.** Elle aura lieu le 12 Octobre, des activités sont programmées au centre culturel la semaine du 6 au 12, en lien avec le thème retenu. Pour enrichir les propositions, **le festival récoltes et vous !** s'installera à St-Germain-Laprade le vendredi 10 et samedi 11 octobre.

• **ATELIER APPRENDRE À RÉPARER.** Il a lieu une fois par mois au centre culturel, en moyenne 10 réparations effectuées par séance, très peu d'appareils déclarés non réparables. Reprise le 22/09 sur inscription (njpr43sgl@gmail.com ou en mairie).

RETOUR EN IMAGES...

Nous avons le plaisir de vous présenter, en photos, quelques événements, animations, célébrations... depuis janvier 2025, date de sortie du magazine SGL. La liste des photos n'est pas exhaustive mais reflète assez bien la vie sangerminoise...

1 - Repas des seniors / **2** - Vernissage de l'exposition "un poète et son univers pictural" d'Henri Rodier / **3** - Pose de la première pierre du quartier durable Nàquera / **4** - Yvan Marc accompagne les CM de l'école de la Sumène de Fay-la-Triouleyre / **5** - Deux superbes soirées pour la "Fête de la musique", ici le groupe danses Trad' sangerminoises, sous la houlette de Maryse Mialon / **6** - Réfection des chemins communaux par les agents municipaux / **7** - Une nouvelle aire de jeux très



appréciée par les enfants, à Noustoulet / **8** - Remise du chèque de la part du collectif d'associations autour des Foulées de Saint-Germain au profit de la *Ligue contre le cancer* / **9** - Nettoyage des gradins de l'amphithéâtre du centre culturel, par les agents municipaux / **10** - Les Po'Boys ont mis une ambiance festive pour les 20 ans du centre culturel / **11** - Spectacle pour les écoliers, dans le cadre des 20 ans du centre culturel / **12** - Dévoilement d'une plaque contenant une citation de Louis Aragon, par le Préfet et le Maire, à l'occasion des 20 ans du centre culturel / **13** - Le carnaval avec la participation des enfants de l'accueil de loisir du SIVOM / **14** - Inauguration des nouveaux terrains de pétanque / **15** - Des travaux de peintures au sol réalisés par des agents municipaux, pour renforcer la sécurité routière / **16** - Les nouveaux-nés (2024-2025) et leurs parents, invités à la médiathèque pour une réception en leur honneur / **17** - Formation des élus à l'utilisation des outils de gestion de crise du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Le PCS est consultable en mairie.



ENVIRONNEMENT

• **PENSE-BÊTE.** Certains points de collecte ont été équipés de panneaux avec les consignes de tri. Un doute, vous le consultez, votre tri sera parfait. Objectif : équiper peu à peu tous les points de collecte de la commune, et ils sont nombreux : 260 actuellement.

• **DÉPÔTS SAUVAGES.** Si chaque semaine des dépôts inadaptes sont effectués sur 1 ou 2 points de collecte, ou ailleurs, 2 agents passent chacun 10 à 15 jours de leur temps de travail à collecter et apporter en déchetterie. Les incivilités ont un coût important pour la collectivité et une incidence sur nos impôts !

• **POURQUOI RECYCLER LE CARTON ?** 8 millions de tonnes par an de papiers et cartons sont consommés en France. 70 % des cartons sont produits en France à partir de carton et de papier recyclé. C'est autant de matière vierge, et donc de bois des forêts, épargnés. Généraliser le tri et le recyclage des cartons présente ainsi de très nombreux avantages environnementaux, mais aussi économiques et sociaux. La première entreprise en France à fabriquer des panneaux d'isolants à partir de carton recyclé, s'est implantée sur la zone de Nolhac à Saint-Paulien.

• **COLLECTE DES ENCOMBRANTS (INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE).** Elle aura lieu le 15 septembre. Les modalités pratiques vous seront données lors de votre inscription.

• **CHATS SAUVAGES ERRANTS.** Une quarantaine de chats errants stérilisés au cours de la campagne de début d'année, en convention avec 30 millions d'amis. Faites remonter les situations en mairie. Rappel : puçage obligatoire de votre chat. Stérilisation conseillée pour éviter la pullulation. Ne pas nourrir votre animal en extérieur.

• **BIEN-ÊTRE.** L'arrêté préfectoral ARS/DD43/2019/14 relatif à la lutte contre le bruit précise : *"les activités bruyantes telles que les travaux de bricolage et de jardinage effectués de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, peuvent seulement être effectuées les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h".* D'une manière générale, chacun de nous doit éviter de gêner son voisinage par des bruits répétés et intempestifs.



NOS ÉCOLES



A l'heure où vous découvrirez cet article, plusieurs semaines seront passées depuis la fin de l'année scolaire précédente qui a été intense. Nos jeunes Sangerminoises ont grandi et se sont épanouies grâce à l'ensemble des partenaires éducatifs. Cet article est d'abord l'occasion de les remercier : nos ATSEM, nos animateurs du SIVOM, notre personnel de restauration, notre personnel d'entretien et nos enseignantes. Ils ont concrétisé tous ensemble de nombreux projets durant cette année 2024/2025.

La commission salue l'équipe du centre culturel qui propose chaque année aux écoles des projets culturels et artistiques permettant aux enfants de rencontrer des artistes. Cette année, les élèves de l'école de Fay-la-Triouleyre ont eu le privilège de partager la scène avec Yvan Marc.

La journée du vendredi 23 mai restera mémorable. Les olympiades de Saint-Germain ont rassemblé un peu plus de 450 enfants. Animateurs du SIVOM, équipes enseignantes, associations sportives de la commune, médiathécaire, ATSEM, AESH et parents ont accompagné tous les élèves dans des activi-

tés culturelles et sportives.

Grâce au soutien financier de la commune mais aussi au dynamisme de nos A.P.E qui demeure indispensable, les élèves des écoles de la Sumène, du Marronnier et de la Source ont vécu des séjours pédagogiques inoubliables. Les enfants ont découvert le bassin d'Arcachon, la beauté du Var et se sont investis dans un projet de mémoire en lien avec la visite de Verdun.

Alors que beaucoup de communes font le choix de sous-traiter la fabrication des repas, notre équipe du restaurant municipal met du cœur à l'ouvrage pour rechercher un maximum de produits bio et locaux afin de concocter des menus sains et équilibrés.

Nos anciens ont particulièrement apprécié l'investissement des jeunes élèves de nos écoles pour la commémoration du 8 Mai 1945. Ce fut l'occasion de célébrer les 80 ans de la Libération. Ce devoir de mémoire est indispensable pour réaffirmer les valeurs de paix, de tolérance et de fraternité à l'heure où les zones de conflits se multiplient à travers le monde.

La commission tient aussi à remercier les directeurs du SIVOM pour la mise en place du conseil syndical des enfants. Des élèves de toutes les écoles composent cette instance de proposition et de délibération. L'objectif reste d'accompagner les jeunes vers la citoyenneté et de favoriser leur engagement en faveur de projets qu'ils ont choisis.

Enfin, les animateurs du SIVOM ont rythmé l'été de nombreux jeunes grâce à un planning d'animations chargé ! Les séjours ont permis aux plus grands de découvrir la plongée sous-marine au Pradet dans le Var et aux plus petits de partir à l'aventure dans les gorges du Tarn.

La commission espère que vous avez profité de l'été pour recharger les batteries et repartir avec plein de ferveur pour cette nouvelle année scolaire ! À l'occasion de la rentrée, une note d'informations a été adressée par courriel à tous les parents et la version papier distribuée aux enfants dès leur retour à l'école, accompagnée de la plaquette du SIVOM.

Excellente année scolaire à tous !



L'équipe du restaurant municipal qui régale quotidiennement les écoliers.

SOLIDARITÉ

• **LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)** se situe 1, square du Souvenir. Ses permanences sont les mercredis de 9h à 11h45. Contact : 04 71 03 02 21 ou 06 68 68 50 54 (Betty Peyret).

• **L'ASSISTANTE SOCIALE** propose des permanences au 1, place de l'Église, les mardis des semaines paires à partir de 8h15. Contact : 04 71 07 44 09 (Christelle Coin).

• Le CCAS accueille les bénéficiaires de la **BANQUE ALIMENTAIRE** une fois par mois.

• **L'ADMR** propose des permanences les lundis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30, dans ses locaux (1, place de l'Église). Contacts : 04 71 03 57 39 ou 06 83 32 53 65.

• **DES PORTAGES DE REPAS À DOMICILE** sont proposés par le restaurant municipal en lien avec l'ADMR. Contact : 04 71 03 02 90.

• **MUTUELLES COMMUNALES ET RÉGIONALES.** Une convention a été établie entre la mairie et 4 prestataires : AXA, AESIO, MUTUALIA et MILTIS.

• **L'ATELIER "TRICOTONS/ CROCHETONS DU LIEN"** a réalisé de nombreux ouvrages à destination des prématurés. Ils ont été remis le 17 juin au service néonatal de l'hôpital Émile Roux. Prochains ateliers : 2, 16, 30 sept. / 7, 14 oct. / 4, 18 nov. / 2, 16 déc. 2025.

MERCI AUX TRICOTEUSES POUR LES PRÉMATURÉS



• Chaque année deux **REPAS SONT OFFERTS AUX SENIORS** par la municipalité et organisés en partenariat avec le CCAS. Le prochain aura lieu le 9 novembre à midi. L'inscription obligatoire devra se faire entre le 1^{er} et le 31 octobre. Renseignements au CCAS les mercredis matins.

• Le CCAS maintient son **SERVICE DE TRANSPORT POUR LE MARCHÉ DU MERCREDI MATIN**. Il est destiné aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou rencontrant des difficultés temporaires. Contact : 06 68 68 50 54 (Betty Peyret).

2 SOIRÉES JAZZ À ST-GERMAIN !

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE CULTUREL ET LE 14^e FESTIVAL "AUTOMNE JAZZ EN VELAY"

**Judi
25 sept. à 20h30**

Projection du film
**IL ÉTAIT UNE FOIS
MICHEL LEGRAND**

réalisé en 2024 par David Hertzog Dessites.
Entrée : 6 €



Vendredi 26 sept. à 20h30



BLOOM



BLOOM est un quintet formé par un trio vocal féminin, accompagné par deux excellents musiciens. Le groupe s'est produit dans de prestigieux festivals et scènes de jazz : Crest Jazz vocal, Jazz à Tout Heure, Jazzitudes, Jazz Café Montparnasse, Sunde, Bémol 5, Le Duc des Lombards... Les voix de Mélina Tobiana, Léa Castro et Laurence Ilous s'associent, se fondent et se complètent parfaitement pour mêler avec bonheur des moments de douceur d'une grande harmonie et des passages "swing", typiques du jazz vocal.

Un concert séduisant, mélodieux et rythmé qui vous enchantera !

Tarifs : 15 € / 12 € (- 18 ans, chômeurs)
Gratuit - de 12 ans accompagnés.



**automne
en Velay**
#34

